TOUT CE QUI FAIT L'ACTUALITÉ BAILLARGUOISE

Baillargues

Novembre - Décembre 2020 /////// n°43 /////// www.baillargues.fr

LE MAG

Ville de Baillargues

NUMÉRO EN **RÉALITÉ AUGMENTÉE** !

Le Dossier

ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-JULIEN : UNE CRÉATION QUI VA CRESCENDO

Portrait d'élu-e-s

RENCONTRE AVEC ELISABETH MAZOLLIER ET PHILIPPE MARTY

Travaux

PROGRAMME VOIRIE : ZOOM SUR LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

Jeunesse

DE NOUVEAUX ÉCRANS INTÉRACTIFS AUX ÉCOLES

L' édito de

Jean-Luc MEISSONNIER

Maire de Baillargues

Conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole délégué aux festivités et aux sports traditionnels

Cher.e.s administré.e.s,

Une nouvelle fois, nous nous retrouvons à vivre un confinement. Une situation inédite dans notre histoire contemporaine aux conséquences fâcheuses pour certains d'entre vous. Perte d'activité, nouvelle organisation de vie, réduction de nos libertés et je n'oublie pas celles et ceux confrontés à la maladie, à la perte d'un être cher.

Cette fin d'année s'achève presque comme elle a débuté. Une année que nombre d'entre nous aimeraient oublier.

Durant les mois difficiles qui viennent de s'écouler, je n'ai eu de cesse d'être à vos côtés, épaulé par mes élus, pour vous accompagner dans ces moments où il a fallu s'adapter et faire preuve de flexibilité pour ne pas dire de débrouillardise, faisant face à toutes les directives imposées par l'État.

Avant de revivre cette nouvelle période d'isolement, j'ai interpellé le Préfet de l'Hérault sur la mise en œuvre du couvre-feu et notre manque de moyens pour l'appliquer.

Dernièrement, j'ai pris un arrêté municipal autorisant les commerces non alimentaires de proximité à rester ouverts. Ces commerces qui sont si indispensables à la vie économique et sociale de nos communes. Cet arrêté a dû être retiré pour éviter que commerçants et contribuables n'en subissent les conséquences.

Malheureusement, cette épidémie est revenue en force. Je vous engage donc à respecter les gestes barrières, la distanciation sociale et le port du masque.

Nous attendons tous avec impatience les fêtes de fin d'année et espérons pouvoir les célébrer dans la joie, auprès de nos proches et de ceux qui nous sont chers.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre bulletin municipal.

Bien à vous.

NOUVEAU !

ACTUS COVID-19

POUR RESTER INFORMÉ-E-S DE TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE LIÉE À LA CRISE SANITAIRE, UN BOUTON SUR LE SITE DE LA VILLE ET SUR L'APPLI MOBILE EST DISPONIBLE EN UN CLIC.

Sommaire

Le Dossier

Orgue de l'Eglise Saint-Julien : une création qui va crescendo

Portrait d'élu-e-s
Rencontre avec Elisabeth Mazollier et Philippe Marty

P.4 **En images**

P.6 **En bref**
Collecte alimentaire, Movember, boîte aux lettres du Père Noël...

En Métropole
500€ d'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

P.8 **Entreprises**
ÇA SE PASSE À BAILLARGUES !
Un "Drive En Vrac" pour consommer différemment

P.14 **Travaux**
Zoom sur le "programme voirie"

P.16 **Environnement**

P.17 **Sécurité et Prévention**

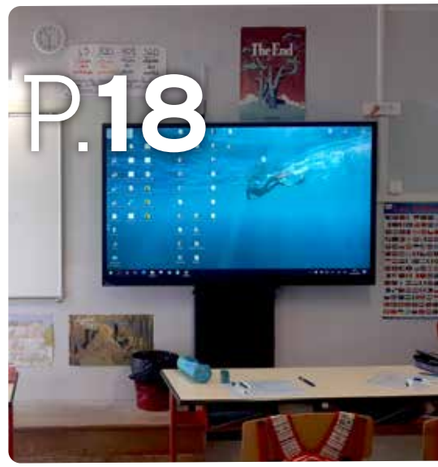

Jeunesse et sport
Une nouvelle génération d'écrans numériques intéractifs aux écoles

Renouvellement du dossier Jeunesse 2021

P.19 **Seniors et solidarité**
Soutien du *Crédit Agricole* à l'EHPAD

RÉALITÉ AUGMENTÉE

TÉLÉCHARGEZ l'appli Baillargues (GRATUITE)

SCANNEZ la page contenant ce picto

DÉCOUVREZ le contenu exclusif !

En images

« Gaëlle, Joanna, Hélène et Guy, agents municipaux, portent très bien la moustache ! »... pour la bonne cause. En effet, pour la première année, la municipalité s'implique tout le mois de novembre, dans le mouvement « Movember » qui vise à sensibiliser l'opinion publique et à lever des fonds pour la recherche contre les maladies masculines et notamment les cancers de la prostate et des testicules. **+ d'infos page 6.**

// Ici, les broches confectionnées par le service évènementiel à retrouver chez les commerçants partenaires **+ d'infos sur www.baillargues.fr**

// Rencontre entre Monsieur le Maire et Kamal Chibli, 7ème vice-président de la région en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports, au sujet de projets sportifs en vue des JO 2024. Baillargues étant terre d'accueil de ces olympiades.

// En soutien à la campagne mensuelle "Octobre Rose", le coeur de ville s'est paré de lumières roses : Hôtel de Ville, Eglise Saint-Julien et Maison de l'Enfance. Ces illuminations, mises en place par les services techniques et événementiel, venaient s'ajouter aux fanions qui ornaient la rue du Jeu de Ballon.

Mercredi 20 octobre, dans le cadre de l'hommage national rendu à Samuel Paty, le professeur d'histoire assassiné le 16 octobre dernier, les élu-e-s de la ville, les agents municipaux ainsi que quelques baillarguois-es se sont joints à Monsieur le Maire pour observer une minute de silence devant le parvis de la Mairie.

// Un fleurissement d'hiver assuré par les services techniques fin octobre pour mettre un peu de couleurs dans la vie des baillarguois-es.

// Monsieur le Maire était présent lors de la rentrée des classes du 2 novembre. Il a veillé à la bonne application du protocole sanitaire et s'est assuré de la sécurité autour des écoles.

// Depuis le 24 octobre et jusqu'à fin novembre, adjoints et conseillers municipaux se relaient tous les week-end pour permettre aux parents des personnes âgées de l'EHPAD « Les Pins Bessons » de leur rendre visite. Sandrine Gautier, adjointe en charge des affaires scolaires, de la jeunesse, de la petite enfance et de la formation ainsi que Valérie Dalmas, conseillère municipale, ont assuré l'accueil le 31 octobre dernier.

En bref

Collecte alimentaire : on a besoin de vous !

Le CCAS de la Ville organise les 27, 28 et 29 novembre prochains, une collecte en partenariat avec le réseau national des Banques Alimentaires et l'Intermarché de Baillargues. Cette opération vise à récolter des denrées alimentaires qui seront ensuite exclusivement redistribuées aux habitants de la commune dans le besoin.

La Ville soutient l'opération MOVEMBER

Pour la première année, la municipalité s'implique tout le mois de novembre, dans le mouvement « Movember » qui vise à sensibiliser l'opinion publique et à lever des fonds pour la recherche contre les maladies masculines et notamment les cancers de la prostate et des testicules.

Diverses actions sont donc organisées :

- décoration de la ville aux couleurs de l'événement : fanions bleus dans le coeur de ville et rubans autour des arbres en entrée de ville
- mobilisation des agents municipaux, des baillarguois-es et des commerçant-e-s au travers d'une campagne de communication
- création de broches par la Ville, à l'effigie de l'opération, disponibles chez les commerçants locaux, adhérents de l'Association Baillarguoise des Commerçants
- appel aux dons auprès des particuliers et des entreprises, au profit de l'Institut du Cancer de Montpellier, avec notamment des tirelires disponibles dans les commerces participants

+ d'infos sur www.baillargues.fr

Carnet rose

Bienvenue à

Martin PILISI
né le 1er juillet 2020

Charlotte NEY
née le 6 juillet 2020

Noah DESPIERRE
né le 7 août 2020

Eloanne CHAREIL
née le 31 août 2020

Maxence RAMADIER
né le 17 septembre 2020

Raphaël PODEROSO CERVEAUX
né le 8 octobre 2020

Sandro IPPOLITO
né le 12 octobre 2020

Ishaq DAOUDI
né le 14 octobre 2020

Ollca : une nouvelle appli pour faire vos courses

La boucherie Batinic et le Panier de Julie, deux commerces baillarguois, feront très prochainement partie des prochains commerces présents sur l'application gratuite *Ollca*. Grâce à celle-ci, vous pourrez effectuer vos achats en ligne avant de venir les récupérer en magasin. Ce nouveau « drive » de proximité vous permet ainsi de réduire votre temps d'attente et de limiter les contacts.

1er déc.

DATE À PARTIR DE LAQUELLE LES ENFANTS POURRONT GLISSER LEUR LETTRE AU PÈRE NOËL DANS LA BOÎTE AUX LETTRES PRÉVUE À CET EFFET, EN MAIRIE.

Un départ à la retraite bien mérité pour Brigitte Hareux

Elu-e-s et agents de la Ville souhaitent à leur collègue, Brigitte, un joli départ à la retraite après 30 ans tout pile passés au sein de la Mairie de Baillargues.

Vous avez emménagé à Baillargues depuis moins d'un an ? Faites-le-nous savoir pour recevoir votre kit de bienvenue !

à **evenements@ville-baillargues.fr jusqu'au 30/11/2020** (en indiquant votre/vos nom(s), prénom(s), votre adresse, votre numéro de téléphone).

Recensement citoyen pour les jeunes de 16 ans

Vous venez d'avoir 16 ans et vous habitez Baillargues ? Pensez à vous présenter en mairie, au bureau de l'État-Civil, muni de votre carte nationale d'identité et de votre livret de famille. Une attestation vous sera remise. Cette étape est obligatoire pour tout examen ou concours (Bac, permis de conduire...). **+ d'infos au 04 67 87 81 81**

+ d'infos
// **www.baillargues.fr**

En Métropole

500€ d'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Afin d'encourager les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle, Montpellier Méditerranée Métropole propose une nouvelle aide universelle pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Une subvention d'un montant de 500 euros maximum, sans condition de ressource, sera versée à tous les habitants de la Métropole de plus de 18 ans qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE) à partir du 1er novembre 2020 jusqu'au 31 août 2021.

CONDITIONS D'ACQUISITION

- L'achat du vélo devra être postérieur au 1er novembre 2020.
- Le vélo devra être neuf.
- L'achat devra être effectué dans un commerce de la Métropole de Montpellier.
- Le montant de la subvention sera de 500€ maximum dans la limite de 50 % de la valeur d'achat du vélo.
- Ce dispositif est cumulable avec les autres aides existantes soumises à conditions : dispositif de l'État (200€ bonus vélo à assistance électrique), de la Région Occitanie (200€ Eco chèque mobilité) et du Conseil Départemental de l'Hérault (250€ Chèque Hérault Vélo).
- Il faut avoir plus de 18 ans ou avoir un représentant légal pour les plus de 16 ans.
- S'engager à ne pas revendre le vélo avant 3 ans.

+ D'INFOS SUR LE RÈGLEMENT EN LIGNE ET LA DEMANDE DE SUBVENTION

ÇA SE PASSE À BAILLARGUES !

Un « Drive en Vrac » zéro déchet pour consommer différemment

Le « Drive en Vrac » a ouvert ses portes en septembre dans la zone de la Biste à Baillargues. Ce nouveau concept permet de mieux consommer sans perdre de temps, tout en offrant un vrai soutien aux producteurs locaux. Explications.

RETROUVEZ LE REPORTAGE VIDÉO RÉALISÉ PARECOMNEWS

L'idée du « Drive en vrac » est simple : le client fait ses courses sur Internet et choisit le jour et l'heure de retrait de sa commande. Le magasin conditionne alors les produits dans des bocaux en verre. Le client récupère 10 centimes d'euros par bocal remporté. Ils seront soit crédités en bons d'achat sur la prochaine commande ou reversés à une association de défense de l'environnement : « Montpellier Zéro Déchet ».

Au delà des fruits, légumes, poissons, viandes, boissons, on y trouve aussi des cosmétiques, des produits ménagers, des croquettes pour animaux ou encore des produits pour bébés et des jeux.

Cette ancienne cadre dans une multinationale de l'agro-alimentaire a eu l'envie d'être plus utile. ***« Quand on voit nos poubelles jaunes qui débordent, on se dit que si chacun fait un petit effort on peut réduire nos déchets ».***

D'origine toulousaine, cette jeune maman de deux enfants s'est installée à Saint-Brès en 2007. Pour lancer son drive, elle a choisi Baillargues.

> C'est une ville dynamique qui travaille aussi sur le zéro déchet et qui est très bien située, à deux pas de l'autoroute.

Mélanie Bayot a déjà embauché un apprenti. Elle espère pouvoir ouvrir d'autres points de retraits à Montpellier et ses alentours ***« et après, pourquoi pas dupliquer dans une autre ville de France ».***

> Nous ne travaillons qu'avec des produits en circuit court, bios ou en agriculture raisonnée. Il sont conditionnés dans des contenants réutilisables : sacs ou bocaux.
>
> **Mélanie Bayot, créatrice du « Drive en Vrac »**

LE DRIVE EN VRAC

Local 7
586 avenue de la Biste

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 19h30
le jeudi de 15h à 19h30
et le samedi de 9h30 à 13h

www.ledriveenvrac.com

Portrait d'élu-e-s

Rencontre avec Elisabeth Mazollier et Philippe Marty

Suite à l'élection du nouveau conseil municipal en mars dernier, Baillargues LE MAG vous invite à faire plus ample connaissance avec l'équipe d'adjoint-e-s : huit hommes et femmes, élu-e-s certes mais baillarguois-es avant tout !

Carte d'identité

Prénom : Elisabeth
Nom : MAZOLLIER
Age : 59 ans
Née à Montpellier
Fonction : gestionnaire paie dans un service de ressources humaines / adjointe au maire en charge des festivités, des animations et des manifestations
Statut marital : mariée
Enfants : 3

Prénom : Philippe
Nom : MARTY
Age : 55 ans
Née à Lunel
Fonction : agent de maîtrise / adjoint au maire en charge des finances, des marchés publics et de l'administration générale
Statut marital : marié
Enfant : 1

Baillargues, en quelques mots c'est ?

Elisabeth MAZOLLIER : le lieu où nous nous sommes installés afin de « bâtir » notre foyer. Mes enfants et surtout les deux aînés sont de purs baillarguois dans l'âme !

Philippe MARTY : la plus belle ville du monde !!!

L'engagement politique local pour vous c'est ?

Elisabeth MAZOLLIER : se mettre à la disposition, au service de ma ville avec cœur et enthousiasme, c'est suivre une ligne de conduite fixée en bureau et défendre les intérêts de Baillargues. Ce n'est pas toujours simple et évident mais quand on croit en ce que l'on fait, avec en plus comme locomotive le Maire, on y arrive !

Philippe MARTY : d'abord ma rencontre avec le Maire et la confiance que j'ai eu en lui dès le début. C'était en 2001. Une confiance réciproque car j'entame mon 4ème mandat à ses côtés et toujours aux finances. Gage qu'il me fait aussi confiance !

Vous étiez déjà élu-e sous le précédent mandat. Quels projets avez-vous développé ?

Elisabeth MAZOLLIER : j'étais conseillère municipale lors de mon précédent et premier mandat. Je me suis nourrie de tous, et surtout des adjoints, pour mener au mieux ma mission. En mars 2018, j'ai été élue en tant qu'adjointe aux festivités, et donc l'occasion pour moi de prendre à bras le corps tous les événements de la ville qui sont nombreux, variés et très riches. Baillargues est d'ailleurs reconnue localement et même en dehors de ses frontières pour la qualité de ses festivités !

Philippe MARTY : en charge des finances de la Ville, j'ai eu une vision globale des projets engagés et surtout j'ai pu les accompagner dans leur globalité. Mes compétences en comptabilité ont permis d'assainir la santé financière de Baillargues et de développer des projets ambitieux qui ont transformé notre cité. Il suffit de comparer Baillargues il y a 20 ans à aujourd'hui !

Quelles vont être vos priorités pour ce mandat 2020-2026 ?

Elisabeth MAZOLLIER : oublions 2020... 2021 et les années qui suivront devront voir la reprise de nos manifestations et la mise en place de nouveaux projets comme la requalification du centre-ville ou encore la mise en service du parc G. Bruyère. Ces projets seront accompagnés évidement par de nouvelles manifestations proposées aux Baillarguois que j'aurai à cœur de porter !

Philippe MARTY : le parc, c'est l'aboutissement. On en voit enfin la fin ! On a aussi d'autres projets en cours mais on les révèlera en temps voulu.

Orgue de l'Eglise Saint-Julien : une création qui va crescendo

En construction depuis le début de l'année dans un petit village alsacien, un majestueux orgue sera prochainement installé dans l'Eglise St Julien. Présentation de cet instrument unique en son genre et exceptionnel par bien des aspects.

Un instrument monumental

L'orgue prochainement installé au sein de notre église, à l'esthétique des orgues d'Allemagne centrale de la fin du XVIII[ème] siècle, ne mesurera pas moins de **5 mètres de hauteur par 6 mètres de largeur.**

Quelle que soit sa taille, un orgue est toujours composé des éléments suivants :

UNE CONSOLE
regroupant claviers et commandes

UNE SOUFFLERIE
regroupant réservoir et production de vent

UN SOMMIER
permettant l'accès du vent aux tuyaux

UNE TUYAUTERIE
englobant le matériel sonore

Ces éléments constituent le mécanisme et peuvent être regroupés en totalité ou en partie dans un meuble appelé «buffet», pouvant être situé à différents endroits, en fonction de l'acoustique propre à chaque église.

Installation au coeur de l'Eglise

Au sein de l'Eglise de Baillargues, l'orgue sera positionné face à l'autel, sous le vitrail représentant St Julien, au-dessus de la porte d'entrée. Ayant anticipé son installation il y a de nombreuses années, M. le Maire a souhaité, au moment de la restauration intérieure de l'Eglise, que les bancs puissent pivoter pour que les spectateurs puissent écouter et voir les concerts... dans le bon sens !

// À l'atelier de Mortzwiller, Hubert Brayé et son épouse Dominique emploient deux salariés et deux apprentis.

?

Le saviez-vous ?

La tessiture de l'orgue est la plus large de tous les instruments.

Montage, démontage... et remontage

L'orgue sera entièrement monté dans l'atelier situé en Alsace. Il sera « mis en vent » et tous les réglages seront finalisés. Les tuyaux, préharmonisés en atelier, seront mis en place et l'instrument sera « jouable ».

Une fois terminé, il sera ensuite démonté, emballé et protégé, avant de traverser la France pour être livré dans l'Eglise en pièces détachées. Deux mois seront ensuite nécessaires pour le remonter méthodiquement.

Un savoir-faire d'excellence

Différents corps de métiers sont indispensables à la construction de l'instrument afin de réaliser les dorures, le décor sculpté, les tailles et les travaux d'harmonie et enfin les tuyaux.

Deux artisans désignés « Meilleur ouvrier de France », l'un pour le décor sculpté et le second pour les dorures, participent notamment à sa construction, le tout sous les instructions d'Hubert Brayé, Maître facteur d'Orgue.

L'entreprise d'Hubert Brayé est labellisée Entreprise du patrimoine vivant : un label attribué par l'État qui vise à distinguer des entreprises au « savoir-faire d'excellence ».

/ / Cathy Fellmann Sala, Meilleure Ouvrière de France

Petit lexique

FACTEUR D'ORGUE :
artisan spécialisé dans la fabrication et l'entretien d'orgues complets et des nombreuses pièces entrant dans leur construction

ORGANISTE :
musicien qui joue de l'orgue

TESSITURE :
étendue des sons que peut produire une voix ou un instrument

BUFFET :
meuble, généralement en bois, contenant toutes les parties mécaniques et sonores

En chiffres

4 ESSENCES DE BOIS (CHÊNE, SAPIN, HÊTRE ET EBÈNE)

4498 NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL

96 NOTES AU TOTAL RÉPARTIES ENTRE 2 CLAVIERS ET UN PÉDALIER

D'ICI QUELQUES MOIS, SUIVEZ L'ÉVOLUTION DE SON INSTALLATION SUR NOS RÉSEAUX DE COMMUNICATION

4 questions à Hubert Brayé, Maître Facteur d'Orgues

EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

J'entretiens, restaure et construis des orgues. C'est un métier qui demande de multiples compétences et un grand nombre de savoir-faire. Pour concevoir un projet, il faut par exemple, au-delà des compétences techniques, avoir une culture musicale et savoir situer les instruments dans l'Histoire.

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Après un apprentissage en menuiserie puis en facture d'orgues, j'ai exercé pendant 17 ans dans différentes entreprises. Après avoir obtenu mon brevet de maîtrise en facture d'orgues, j'ai créé mon entreprise avec mon épouse il y a vingt ans. Depuis nous avons conçu une dizaine d'instruments neufs et effectué plus de 90 restaurations.

EN QUOI L'ORGUE DE BAILLARGUES EST-IL PARTICULIER ?

A la demande de la municipalité, cet orgue est à la fois différent et complémentaire des orgues environnants par son esthétique. Il faut savoir que chaque pays et chaque époque possèdent sa propre esthétique et de fait, son propre répertoire musical. L'orgue de Baillargues permettra ainsi de donner des concerts de musique allemande du XVIII[ème] siècle.

OÙ EN ÊTES-VOUS DE SA CONSTRUCTION ?

Le buffet, la mécanique et la soufflerie sont presque terminés. Nous devons désormais « faire parler » les tuyaux, les pré-harmoniser et les poser, cet hiver dans l'atelier. Viendra ensuite le temps du démontage.

Anecdote

L'orgue prochainement installé dans l'Eglise St Julien ressemble à celui construit en 1755 pour la princesse Anna-Amalia de Prusse. Cet orgue était utilisé par Karl Philipp Emanuel Bach, fils du célèbre compositeur Jean-Sébastien Bach, qui en jouait régulièrement à l'occasion des cours qu'il dispensait à la princesse.

Programme Voirie 2020 : zoom sur les dernières réalisations

Le programme voirie 2020 se poursuit avec le réaménagement de deux rues supplémentaires : l'impasse des Terrasses Ensoleillées et l'impase du Montadou. Une troisième rue est en cours d'achèvement, il s'agit de la rue du Mas de Baillargues. Zoom sur ces différentes réfections de chaussées et de trottoirs pilotées par Montpellier Méditerranée Métropole.

IMPASSE DU MONTADOU

AVANT

APRÈS

IMPASSE DES TERRASSES ENSOLEILLÉES

AVANT

APRÈS

RUE DU MAS DE BAILLARGUES

EN COURS

Montpellier Méditerranée Métropole

Relooking pour la façade de l'ancienne « Maison du Peuple »

Des travaux de réhabilitation sont en cours pour redonner à la façade de ce bâtiment ancien, situé rue de La Poste (à deux pas de la Mairie) toute sa splendeur d'antan. Une fois le chantier terminé d'ici quelques semaines, l'artiste peintre Claire Aton viendra l'embellir d'une nouvelle fresque murale sur le thème de la Révolution Française. En effet, si à l'origine il s'agissait d'un ancien presbytère, la demeure a abrité la « Maison du Peuple » de la Révolution jusqu'en 1850.

+ d'infos prochainement.

DÉCOUVREZ EN EXCLUSIVITÉ L'ESQUISSE DE LA FUTURE FRESQUE

Microphyt : l'entreprise baillarguoise qui monte

Microphyt, entreprise qui développe, produit et commercialise des ingrédients actifs naturels issus de microalgues, destinés aux laboratoires de compléments alimentaires et aux marques cosmétiques, a été sélectionnée parmi les 123 start-up françaises les plus prometteuses pour suivre le programme French Tech 120.

A l'occasion de cette sélection, l'entreprise Baillarguoise a reçu Kat Borlongan, Directrice de la mission French Tech au Ministère de l'Economie et des Finances, pour une visite du site et une présentation de ses activités, en présence de David Carbonell, Adjoint au Maire de Baillargues délégué à l'écologie, au développement durable et aux économies d'énergie.

UNE RECHERCHE À FAIRE SUR INTERNET ? AYEZ LE RÉFLEXE *ECOSIA* !

Ecosia est un moteur de recherche solidaire qui fonctionne comme *Google*, avec tout de même une différence majeure puisque l'entreprise utilise ses revenus publicitaires pour planter des arbres.

En un peu plus de 10 ans d'existence, l'entreprise affirme avoir planté 80 millions d'arbres à travers le monde, « là où les hommes et la nature en ont le plus besoin ».

En termes d'efficacité et de pertinence des résultats, *Ecosia* se base entièrement sur *Bing*, le moteur de recherche de *Microsoft*, proposant des résultats quasiment identiques. Celui-ci est le plus utilisé au monde après *Google*.

Des bornes électriques pour recharger vos véhicules propres

/ / Crédit photo : Montpellier 3M

Engagée dans la transition énergétique, Montpellier Méditerranée Métropole a installé plusieurs bornes électriques sur tout le territoire. Baillargues fait partie des 18 communes équipées et dénombre 5 bornes au total : 3 au Pôle d'Échanges Multimodal et 2 dans la zone Aftalion. Ces bornes sont accessibles à tous, avec ou sans abonnement.

+ d'infos sur **www.montpellier3m.fr**

La Ville, possédant elle-même plusieurs véhicules électriques (deux voitures, un triporteur et un quad) destinés aux agents municipaux, dispose également, d'une nouvelle borne électrique située devant le Pôle Aménagement et Développement Urbain.

Un espace sans tabac autour des écoles

Un arrêté sera pris prochainement par Monsieur le Maire afin de réduire l'exposition au tabagisme passif, notamment auprès des enfants, à l'entrée ou à la sortie des écoles, et pour préserver l'environnement et la propreté de la commune des mégots de cigarettes jetés au sol.

68€

C'EST LE MONTANT DE L'INFRACTION SELON LES ARTICLES R632-1 ET R633-6 DU CODE PÉNAL.

Depuis janvier 2019, la municipalité a intensifié les dispositifs de lutte contre les incivilités, et notamment ceux contre la prolifération des déjections canines, avec un renforcement de la verbalisation par la Police Municipale.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités. Dans le cas contraire, ils/elles seront verbalisé-e-s. Les contrôles policiers vont d'ailleurs s'intensifier dans certains quartiers particulièrement problématiques.

Un nouveau véhicule pour la Police Municipale

La municipalité vient de doter la Police Municipale d'un nouveau véhicule, à la demande de M. le Maire et de son adjoint en charge de l'urbanisme, de la sécurité et de la prévention, Christophe Kaszuba. Les agents patrouillent désormais dans les rues de la ville à bord d'un ludospace. De quoi assurer un meilleur confort et une qualité de travail aux policiers municipaux.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LE CONSULTER EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

Le DICRIM mis à jour !

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Vous pouvez le télécharger sur le site de la Ville *(Page d'Accueil > Le kiosque)*

En parallèle de cette mise à jour, les agents et élue-e-s de la Ville de la cellule de crise PCS (Plan Communal de Sauvegarde) se sont réunis début octobre afin de rédéfinir les procédures à mettre en place en cas de risques majeurs.

Jeunesse et sport

Une nouvelle génération **d'écrans numériques intéractifs aux écoles**

Avec son dispositif « Baillargues, Ville numérique », la commune mène depuis plus de 10 ans un programme volontaire pour développer l'usage du numérique à l'école, notamment avec le déploiement des Tableaux Blancs Intéractifs, dans toutes les classes élémentaires. Toutefois, ces derniers commencent à montrer quelques signes de faiblesse technologique.

C'est pourquoi mi-septembre, deux nouveaux écrans interactifs (ENI) ont été installés dans une classe de chaque école élémentaire. Ces nouveaux supports offrent donc aux enfants et aux enseignant-e-s un confort d'usage et plusieurs améliorations :

- Un écran désormais tactile et à LEDs (pas d'ampoules à remplacer).
- Une luminosité et un contraste améliorés. En effet, la lumière ambiante n'a pas ou peu d'influence sur l'écran.
- Une excellente résolution HD (1920x1080 contre 1024x768 auparavant). L'écran peut également aller jusqu'à la 4K.
- Un volume sonore à zéro (pas de ventilation).

Sur l'année 2021, l'ensemble des TBI seront remplacés par des ENI. **+ d'infos prochainement.**

Renouvellement du dossier Jeunesse 2021 (cantine / ALSH ALP matin et soir - garderie)

Le dossier famille s'actualise en contrôlant vos informations pré-remplies sur la/les fiche(s) famille. Vous avez jusqu'au vendredi 27 novembre pour effectuer le renouvellement.

PIÈCES À FOURNIR

- Fiche famille corrigée, datée et signée pour chaque enfant.
- Attestation d'assurance pour chaque enfant.
- Vaccinations sauf si vaccins à jour (inscrit dans la case « contre-indication » de la fiche famille).
- Avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 de chaque représentant (pages 1 et 2).
- Jugement d'attribution du droit de garde (sauf si déjà rendu).

+ d'infos sur le site de la Ville *(Page d'accueil > Actualités)*
ou au **04 67 87 41 93 / 95**
sportetjeunesse@ville-baillargues.fr

NOUVEAUX HORAIRES POUR LE BUREAU D'ACCUEIL DU SERVICE JEUNESSE

Afin de renseigner au mieux les parents et de faciliter les démarches administratives, les horaires d'accueil ont été amplifiés :

LUNDI / JEUDI / VENDREDI :
8H30 - 12H / 13H45 - 18H
MARDI : **FERMÉ LE MATIN**
13H45 - 18H
MERCREDI :
8H - 12H / 13H - 18H

Quand le *Crédit Agricole* soutient l'EHPAD "Les Pins Bessons"

Afin de soutenir l'EHPAD, le *Crédit Agricole* a octroyé à ce dernier, un Fonds d'Urgence COVID-19. Cette subvention de 2328€ a permis à la Direction de faire l'acquisition d'une tablette et d'un ordinateur portable pour que les résident-e-s puissent communiquer à distance avec leur famille.

Le 25 septembre dernier, Véronique Pagès, Présidente de la Caisse Locale du Bérange et Bertrand Rumeau, Directeur de l'agence *Crédit Agricole* de Baillargues se sont rendu-e-s sur place pour la remise de chèque officielle, en présence de Marie-Thérèse Amalvy, Vice-Présidente du CCAS, de Béatrice Calviac, Directrice de l'EHPAD et d'Emily Nocera, Directrice du CCAS.

Yapadaj : l'âge d'adhésion passe à 62 ans et +

Face au succès grandissant du dispositif et à la limitation des places au sein des activités, le CCAS ne peut malheureusement plus répondre favorablement à toutes les demandes des personnes intéressées.

Ainsi, la municipalité a fait le choix de ramener l'âge d'adhésion aux seniors de 62 ans et plus. **Ce changement ne concerne que les prochaines adhésions.**

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER ?
La fiche d'inscription est disponible sur le site de la Ville *(Page d'accueil > Accès directs)*

L'image **à retenir**

Deux nouvelles recrues pour l'équipe de veilleurs de nuit

Bienvenue à Franck et Steve, nouveaux renforts de l'équipe des agents de surveillance et d'entretien qui fonctionnent en 2 services, sur une amplitude horaire de 17h à 6h.

Les missions principales sont :

- Assurer la surveillance des bâtiments et voiries communales en effectuant des rondes dans la commune
- Effectuer ponctuellement la distribution de flyers communaux, du Mag
- Assurer le nettoyage de l'espace public
- Mettre en place les mesures de protection d'urgence en cas de perturbation, en coordination avec les services de la Métropole
- Prévenir les situations de viabilité hivernale vis-à-vis de la sécurité routière
- Assister et apporter un appui technique sur les lieux de troubles à la tranquillité et à la sécurité publiques (mise en place de barrières de sécurité, de panneaux de signalisation...)

// Directeur de publication — Jean-Luc MEISSONNIER
// Comité de rédaction/PAO — Service Communication
// Imprimeur — JF Impression
// Adresse mairie — Place du 14 Juillet 34670 BAILLARGUES www.baillargues.fr

Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts protégées.

Ville de
Baillargues
Monsieur le Maire,
Jean-Luc Meissonnier,
le Conseil Municipal
et l'ensemble
des agents
de la Ville
vous souhaitent de
Joyeuses
Fêtes !
www.baillargues.fr